CALCUL DE L'INDICE DE RÉPARABILITÉ ET

PRÉSENTATION DES PARAMÈTRES AYANT PERMIS DE L'ÉTABLIR

Ordinateur portable

FICHE D'INFORMATION À TRANSMETTRE AUX DEMANDEURS

(cf. Article L. 541-9-2 du Code de l'environnement)

Nom ou marque commerciale du producteur ou de l'importateur	ASUS
Adresse du producteur ou de l'imp	115, Li-Te Rd., Peitou, Taipei 112, Taiwan
Référence du modèle donnée par le producteur ou l'importateur	B1400CENT
Date du calcul	12/14/2020

Critère	Sous-critère	Note du sous- critère sur 10	Coefficient du sous critère	Note du critère sur 20	Total des notes des critères sur 100
CRITÈRE 1 : DOCUMENTATION	1.1 Durée de disponibilité de la documentation technique et relative aux conseils d'utilisation et d'entretien	5	2	10	
DÉMONTABILITÉ, ACCÈS, OUTILS,	2.1 Facilité de démontage des pièces de la liste 2*	8	1		67.2
	2.2 Outils nécessaires (liste 2)	10	0.5	17.5	
	2.3 Caractéristiques des fixations entre les pièces de la liste 1** et de la liste 2	9	0.5	17.3	
CRITÈRE 3 : DISPONIBILITÉ DES PIÈCES DÉTACHÉES	3.1 Durée de disponibilité des pièces de la liste 2	0	1		
	3.2 Durée de disponibilité des pièces de la liste 1	0	0.5	1.7	
	3.3 Délais de livraison des pièces de la liste 2	3.3	0.3		
	3.4 Délais de livraison des pièces de la liste 1	3.3	0.2		
CRITÈRE 4 : PRIX DES PIÈCES DÉTACHÉES	4. Rapport prix des pièces de la liste 2 sur prix de l'équipement neuf	10	2	20	
CRITERE 5 : CRITERE SPÉCIFIQUE	5.1 Informations sur la nature des mises à jour	10	1		
	5.2 Assistance à distance sans frais	6 0.5 18 10 0.5			
	5.3 Possibilité de réinitialisation logicielle				
Note de l'indice sur 10					6.7

^{*}liste 2 : liste des 3 à 5 pièces détachées au maximum (selon la catégorie d'équipements concernée) dont la casse ou les pannes sont les plus fréquentes ;

^{**}liste 1 : liste de 10 autres pièces détachées au maximum (selon la catégorie d'équipements concernée) dont le bon état est nécessaire au fonctionnement de l'équipement.